

2007... 2008...
On vote!

les enfants et les jeunes doivent être acteurs de la société

25 ans après les premiers conseils d'enfants et de jeunes, 15 ans après la création de l'anacej, l'expérience acquise nous permet de nous adresser à celles et ceux qui souhaitent accéder au pouvoir à l'occasion des élections nationales et locales de 2007 et 2008.

Élus locaux et responsables associatifs, la jeunesse, comme la démocratie locale, est une question politique. Elle appelle une ambition et des réponses politiques. Près de 30 000 enfants et jeunes s'engagent dans les conseils d'enfants et de jeunes. La jeunesse est une richesse et non un problème à traiter. Nous pouvons imaginer les politiques qui la valoriseront et lui permettront de prendre toute sa place. Des politiques qui permettront aux générations de dialoguer entre elles.

Des expériences existantes, de nos convictions, voici nos propositions :

L'anacej, c'est 450 communes, intercommunalités, départements et régions, 9 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : ACE, APAJH, CEMEA, EEDF, FCPE, les Francas, la Fédération nationale Léo Lagrange, la JPA, la Ligue de l'Enseignement.

105 rue Lafayette 75010 Paris • T 01 56 35 05 35 • F 01 56 35 05 36 • info@anacej.asso.fr

association nationale
des conseils d'enfants
et de jeunes
www.anacej.asso.fr
anacej

Développer des forums généraux ou thématiques, réguliers ou ponctuels de dialogue entre enfants, adolescents, jeunes et élus.

Imaginer des modes de consultation des jeunes sur les projets élaborés par une collectivité locale les concernant directement ou indirectement (transports, urbanisme,...).

Développement des espaces de participation dédiés aux jeunes

Développer les conseils d'enfants, d'adolescents et de jeunes sur tous les territoires (communes, intercommunalités, départements, régions).

Mettre en place une audition annuelle par les élus des conseils, forums, associations et clubs de jeunes. Ces rencontres pouvant constituer l'un des volets de la mise en place d'un observatoire local sur les questions de jeunesse.

Développer la formation des adultes, animateurs professionnels et bénévoles des conseils, forums,... afin de favoriser l'émergence de la parole des jeunes, le dialogue entre jeunes et élus locaux et la réalisation des projets.

Permettre aux enfants
et aux jeunes de participer
aux enquêtes publiques
et consultations locales
notamment les référendums.

intégrer les jeunes
à des procédures
dont ils sont
actuellement exclus

Créer des liens entre les conseils
de quartier et les espaces
de participation des enfants
et des jeunes.

Faire des établissements scolaires et des accueils de jeunes (centres de loisirs et de vacances) de véritables lieux de participation citoyenne.

Encourager la participation des jeunes dans la vie associative en mettant en place des politiques spécifiques avec des outils (agrément, fonds, formations...), et des espaces (pépinières associatives, bureaux des jeunes...) pour les accompagner.

multiplier les expériences de participation pour tous les jeunes

Mettre en place un service civique pour chaque jeune autour de projets d'intérêt collectif à dimension locale, nationale, européenne ou internationale.

Valoriser et reconnaître ces expériences notamment dans le cadre de parcours de formation.

Faire en sorte que les jeunes majeurs soient présents sur les listes de candidats aux élections en position éligible.

Permettre aux jeunes d'être présents dans les espaces de décision et de représentation des corps intermédiaires (associations, syndicats, partis, CES, CESR,.....).

impliquer toutes
les générations
dans les sphères
de décision

Engager une réflexion sur les dispositions légales qui permettent aux jeunes de devenir électeurs et éligibles.